



Sections de la Lozère

Mende, le 14 janvier 2014

Déclaration liminaire au Comité Technique Local du 14 janvier 2014

Les sections syndicales de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Lozère font le constat suivant :

L'année 2013 s'est achevée dans un climat délétère pour les agents des Finances Publiques. D'une part, un vent de fronde fiscale agite le pays après la gestion désastreuse du dossier écotaxe, symbole de l'incapacité de l'État à faire admettre la pertinence de l'impôt, mais aussi à en assurer le recouvrement par des fonctionnaires de l'État.

D'autre part, la MAP et sa déclinaison dans les services de la DGFIP, la démarche stratégique, continuent à produire leurs effets dévastateurs: accélération de la dégradation de nos conditions de travail et de la régression de la qualité du service rendu au public, sous l'effet conjugué des suppressions d'emplois, de la réduction permanente des budgets de fonctionnement et des tentatives de restructurations- réorganisations.

Le tout est aggravé par l'accroissement permanent de la fréquentation de nos guichets par une population de plus en plus démunie socialement.

Dans le même temps, la rémunération nette des agents diminue, conséquence du gel des salaires et de l'augmentation des retenues pour pension.

Lors du CTR du 7 juillet 2013, toutes les organisations syndicales ont voté contre la démarche stratégique de la Direction Générale, dont les effets se feront véritablement sentir sur le réseau après les élections municipales de 2014, lorsque les restructurations des postes comptables et services seront rendues publiques.

Par lettre datée du 29 octobre, les ministres de tutelle ont décidé de mutualiser les fonctions supports des différentes directions du ministère, sans aucune information des représentants du personnel. Cette décision aura des conséquences graves sur les personnels des services de gestion des ressources humaines et des services informatiques tout en préparant la création des corps ministériels de catégorie C et B.

En novembre, la parution du rapport sur la Fonction Publique ou rapport Pêcheur, enfonce de nouveaux coins dans le Statut Général en préconisant la mobilité au sein des fonctions publiques au moyen de « transfonctionnaires » dans l'objectif d'accélérer la politique dite de Modernisation de l'Action Publique et favoriser son cortège de restructuration d'administrations et de suppressions d'emplois.

De surcroît, l'annonce d'une remise à plat de la fiscalité par le Premier ministre n'a rien de rassurant, sachant que la principale mesure concrète réside dans la fusion IR/CSG.

L'impact de cette mesure aurait des conséquences très importantes pour les emplois des deux filières de la Direction Générale des Finances Publiques et supprimerait l'impôt le moins injuste.

La Modernisation de l'Action Publique (MAP) a remplacé la Révision Générale de Politiques Publiques et ce, sans qu'aucun bilan contradictoire n'ait été fait du dispositif de «rationalisation des dépenses publiques» mis en place par le précédent gouvernement de 2007 à 2012.

Le plan d'action de la démarche stratégique – simple déclinaison à la DGFIP de la MAP - achèvera de nous convaincre que nous sommes bien au cœur des préoccupations de nos dirigeants mais pas dans le bon sens, puisqu'il s'agit d'abord et surtout de supprimer des emplois et des crédits à notre administration, pour doter d'autres ministères, clairement désignés comme prioritaires.

Ainsi, alors que la Direction Générale des Finances Publiques a déjà perdu plus de 30.000 emplois depuis 2002, elle devra encore subir le non remplacement de 2 départs à la retraite sur 3 (au lieu de la règle 1 sur 2 pour les autres ministères) de 2013 à 2015.

Alors que la charge de travail et sa complexité ont atteint un niveau record, alors que le besoin d'une administration fiscale et financière forte n'a jamais été aussi évident dans le contexte actuel de déficits budgétaires chroniques, les moyens humains et matériels ont rarement été aussi faibles au regard des enjeux et missions dévolus à notre Ministère.

L'année 2013 pourrait être qualifiée d'Annus Horribilis pour les conditions de vie au travail des agents de la DGFIP :

- une crise économique qui perdure, le chômage qui ne fléchit pas, une paupérisation croissante de la population
- une augmentation record de l'accueil physique, téléphonique et électronique, sur tous les réseaux de la DGFIP : en termes de volume, de durée, de complexité des tâches et, surtout, d'agressivité du public
- une surcharge sans borne des tâches de gestion et de recouvrement face à l'explosion de dossiers de nouveaux redevables, de paiements en espèces, d'échelonnements de paiement, de recours gracieux ...

Le DUERP est édifiant sur la dégradation des conditions de travail et plus particulièrement sur les risques psychosociaux. Le mal être au travail dans les services n'est plus un mythe comme nos dirigeants le prétendaient mais une réalité.

Or, depuis 2007, le déficit public annuel de la France, comme sa dette publique sont toujours restés au dessus des seuils limites fixés par les traités européens, malgré la réduction continue de ses dépenses budgétaires et du nombre de ses fonctionnaires.

Nos gouvernements successifs se sont davantage attachés à la réduction des dépenses qu'à l'augmentation des recettes !

A la DGFIP, nos dirigeants ont privilégié l'assiette de l'impôt, au détriment du recouvrement des créances fiscales ou publiques, qui incombaient à la filière gestion publique avant la fusion.

Il est grand temps que la DGFIP soit reconnue comme une administration régaliennne, dont la mission est non seulement de fixer l'assiette de l'impôt mais également de recouvrer les recettes fiscales et publiques !

C'est dans ce contexte que les agents des Finances Publiques de la Lozère sont aujourd'hui en grève à plus de 60 %, dont un nombre important de chefs de service, entraînant la fermeture des sites de Florac, de Langogne, de Marvejols, de Saint-Chely, du SIE et du SPF de Mende et de 9 des 12 trésoreries du département. Ils crient aujourd'hui halte aux suppressions d'emplois, halte au Massacre de l'Action Publique, halte à la dégradation des conditions de travail ! Halte à la provocation avec ces 5 nouvelles suppressions d'emplois pour 2014 !

Ces dernières années nos services ont déjà été saignés à blanc mais jamais la Lozère n'avait contribué autant. Notre département paiera ainsi en 2014 plus que son dû : avec un taux d'effort de 2,55 % de suppression de postes - soit 5 postes sur 196 – il dépassera largement le taux moyen de 2,1% !

Aussi dans ces conditions, alors que le rouleau compresseur de la démarche stratégique, déjà prétexte à l'abandon de nombreuses missions risque de se traduire pour la fermeture ou le transfert de plusieurs services du département réputés non viables, vous comprendrez, Monsieur le Président, que nos organisations syndicales refusent de participer aux "discussions" sur ces suppressions d'emplois et ne siègent pas à ce présent CTL.